

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2024

CONTRE TOUTES LES FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES - (N° 447)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE32

présenté par

Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Naillet, M. Potier, Mme Rossi,
Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement des députés Socialistes et apparentés vise à supprimer cette disposition, manifestement tirée du programme de Marine Le Pen et du Rassemblement national et qui participe du fantasme de l'étranger qui aura traversé les océans dans le seul but de venir frauder la sécurité sociale.

C'est une disposition dont on ne comprend par ailleurs pas la présence dans une proposition de loi très largement dédiée à la fraude aux aides publiques en matière énergétique.

Alors que chacun a en tête les fraudes passées aux CEE ou aux « combles à 1 euro », il est parfaitement regrettable qu'au sein d'un texte qui pourrait largement rassembler, sous réserve de quelques garde-fous, une telle disposition vienne entacher l'ensemble.

En tout état de cause, notre groupe ne saurait adhérer à un texte qui contiendrait une telle disposition.